

CHAMPIONNAT DE FRANCE
ESPOIRS FEDERAUX 1
SAISON 2021-2022



1- ORGANISATION

Pour la saison 2021-2022, cette compétition est réservée aux clubs dont l'équipe première évolue en 1^{ère} Division Fédérale qui ont l'obligation sportive d'y engager une équipe en association seule.

La compétition Espoirs Fédéraux 1 pour la saison 2021-2022 se déroulera selon le format suivant avec 48 équipes engagées :

- Phase qualificative (4 poules de 12 équipes)
- Phase finale

Clubs engagés – Espoirs Fédéraux 1		Ligues Régionales
1	A S FLEURANTINE (4146G)	OCC
2	A S MACONNAISE (4332J)	BG FC
3	ANGLET OLYMPIQUE (4474N)	NA
4	ASV LAVAUUR (5329T)	OCC
5	AVENIR CASTANEEN (5299K)	OCC
6	AVENIR SPORTIF DE BEDARRIDES CHATEAUNEUF DU PAPE (5228H)	PACA
7	AVENIR VALENCIEN (5400V)	OCC
8	BEAUVAIS XV R C (4578B)	HDF
9	C A CASTELSARRASINOIS (5302N)	OCC
10	C A PERIGOURDIN (5201D)	NA
11	C O BERRE XV (5230K)	PACA
12	C S BEAUNOIS (4305E)	BG FC
13	C S NUITON (4337P)	BG FC
14	C S VIENNE RUGBY (5068J)	AURA
15	C'CHARTRES RUGBY (5129A)	CVL
16	CERCLE AMICAL LANNEMEZANAIS (4153P)	OCC
17	CERET SPORTIF (5420S)	OCC
18	CLUB MUNICIPAL DE FLOIRAC (5695R)	OCC
19	F C OLORON (4289M)	NA
20	FOOTBALL CLUB TOAC TOEC RUGBY (5374S)	OCC
21	LOMBEZ SAMATAN CLUB (4155S)	OCC
22	OL MARCQUOIS RUGBY (4541L)	HDF
23	PEYREHORADE SPORTS (4504W)	NA
24	R C CHATEAURENARD (5237T)	PACA
25	RENNES ETUDIANTS CLUB (4365V)	BRE
26	RUGBY CLUB AUCH (7710F)	OCC
27	RUGBY CLUB BASSIN D'ARCACHON (4470J)	NA
28	RUGBY CLUB DE DRANCY (4621Y)	IDF
29	RUGBY CLUB HYERES CARQUEIRANNE LA CRAU (4948D)	PACA
30	RUGBY CLUB NIMOIS (5257P)	OCC
31	RUGBY CLUB SAVOIE RUMILLY (4061P)	AURA
32	S A MAULEONNAIS (4279B)	NA
33	S C GRAULHET (5317E)	OCC
34	S C MAZAMET (5334Y)	OCC
35	SAINT JEAN DE LUZ OL (4511D)	NA
36	SPORTING CLUB APPAMEEN (5347M)	OCC
37	ST DENIS U S (4768H)	IDF
38	STADE BAGNERAIS (4135V)	OCC
39	STADE LANGONNAIS (4447J)	NA



40	STADE METROPOLITAIN (7855G)	HDF
41	STADE NIORTAIS (43855)	NA
42	U S A LIMOGES (4905G)	NA
43	U S ISSOIRIENNE (4225T)	AURA
44	U S NAFARROA (4513F)	NA
45	U S SEYNOISE (4979M)	PACA
46	U S ST Sulpicienne (5370M)	OCC
47	U S TYROSSE (4519M)	OCC
48	UNION SPORTIVE MARMANDAISE (5186M)	NA

* Clubs classés par ordre alphabétique

2- CONDITIONS DE PARTICIPATION DES JOUEURS

Joueurs nés entre 1998 et 2003 et âgés au minimum de 18 ans, date d'anniversaire incluse.

Les joueurs sous contrats professionnels **ne peuvent pas participer** à la compétition ESPOIRS FEDERAUX 1.

Les joueurs sous contrat 1^{ère} Division Fédérale à temps plein **ne peuvent pas participer** à la compétition ESPOIRS FEDERAUX 1.

Exceptions de participation pour les joueurs plus âgés en Espoirs Fédéraux 1 :

Possibilité d'inscription sur la feuille de match d'un maximum de 4 joueurs de plus de 23 ans, dans les limites ci-dessous

- Aux postes d'avants : 3 joueurs maximum
- 1 joueur au maximum présent sur le terrain aux postes de 1^{ère} ligne.

Participation aux phases finales

Outre les dispositions précédentes, les joueurs de plus de 23 ans devront pour pouvoir participer aux phases finales de la compétition justifier au minimum de la moitié du nombre de match joués par le club au cours de la phase qualificative (inscription sur feuille de match).

Conformément à la règle n°3 des Règles du jeu, une équipe doit inscrire 19 joueurs au minimum et 22 ou 23 joueurs au maximum sur la feuille de match (si 23 joueurs sur la feuille de match, le 23^{ème} sera obligatoirement un joueur de 1^{ère} ligne dûment entraîné et expérimenté de manière à ce que chacun des trois postes de 1^{ère} ligne - pilier « tête libre », « pilier tête prise », talonneur - soit couvert par deux joueurs).

Mise en place sur Ovale 2.0 d'une liste déclarative des joueurs autorisés à évoluer dans les compétitions Reichel-Espoirs et Espoirs Fédéraux 1, sur le modèle du dispositif s'appliquant dans les compétitions élites et nationales U18 et U16. Cette liste ne sera pas limitée en nombre, et permettra une identification plus aisée des joueurs autorisés à évoluer dans les compétitions.

Chaque club communique à la F.F.R., via Oval-e, la liste des joueurs préparés et prêts à l'exigence de cette compétition.

La carte de qualification de ces joueurs mentionne la compétition dans laquelle ils sont autorisés à jouer.



Tout joueur participant à une rencontre en méconnaissance des dispositions du présent article est considéré comme non qualifié au sens de l'article 230 du Titre II des Règlements Généraux de la F.F.R.

Les joueurs nés en 1998 et postérieurement, y compris ceux bénéficiant d'un contrat professionnel « dérogatoire » inscrits sur la liste LNR (limitée à 15 joueurs), pourront valablement participer aux compétitions Reichel-Espoirs et Espoirs Fédéraux 1, dans les conditions prévues par les règlements des compétitions.

3- COMPOSITION DES POULES

Les rencontres se dérouleront en matches « Aller-Retour ».

COMPOSITION DES POULES

POULE 1		Ligues régionales
1	BEAUVAIS XV R C (4578B)	HDF
2	C A PERIGOURDIN (5201D)	NA
3	C'CHARTRES RUGBY (5129A)	CVL
4	CLUB MUNICIPAL DE FLOIRAC (5695R)	OCC
5	OL MARCQUOIS RUGBY (4541L)	HDF
6	RENNES ETUDIANTS CLUB (4365V)	BRE
7	RUGBY CLUB BASSIN D'ARCACHON (4470J)	NA
8	RUGBY CLUB DE DRANCY (4621Y)	IDF
9	ST DENIS U S (4768H)	IDF
10	STADE LANGONNAIS (4447J)	NA
11	STADE NIORTAIS (43855)	NA
12	U S A LIMOGES (4905G)	NA

POULE 2		Ligues régionales
1	A S MACONNAISE (4332J)	BG FC
2	AVENIR SPORTIF DE BEDARRIDES CHATEAUNEUF DU PAPE (5228H)	PACA
3	C O BERRE XV (5230K)	PACA
4	C S BEAUNOIS (4305E)	BG FC
5	C S NUITON (4337P)	BG FC
6	C S VIENNE RUGBY (5068J)	AURA
7	R C CHATEAURENARD (5237T)	PACA
8	RUGBY CLUB HYERES CARQUEIRANNE LA CRAU (4948D)	PACA
9	RUGBY CLUB SAVOIE RUMILLY (4061P)	AURA
10	STADE METROPOLITAIN (7855G)	HDF
11	U S ISSOIRIENNE (4225T)	AURA
12	U S SEYNOISE (4979M)	PACA

POULE 3		Ligues régionales
1	ASV LAVAUUR (5329T)	OCC
2	AVENIR CASTANEEN (5299K)	OCC
3	AVENIR VALENCIEN (5400V)	OCC
4	C A CASTELSARRASINOIS (5302N)	OCC
5	CERET SPORTIF (5420S)	OCC
6	FOOTBALL CLUB TOAC TOEC RUGBY (5374S)	OCC
7	RUGBY CLUB NIMOIS (5257P)	OCC
8	S C GRAULHET (5317E)	OCC
9	S C MAZAMET (5334Y)	OCC
10	SPORTING CLUB APPAMEEN (5347M)	OCC
11	U S ST SULPICIENNE (5370M)	OCC
12	UNION SPORTIVE MARMANDAISE (5186M)	NA

POULE 4		Ligues régionales
1	A S FLEURANTINE (4146G)	OCC
2	ANGLLET OLYMPIQUE (4474N)	NA
3	CERCLE AMICAL LANNEMEZANAIS (4153P)	OCC
4	F C OLORON (4289M)	NA
5	LOMBEZ SAMATAN CLUB (4155S)	OCC
6	PEYREHORADE SPORTS (4504W)	NA
7	RUGBY CLUB AUCH (7710F)	OCC
8	S A MAULEONNAIS (4279B)	NA
9	SAINT JEAN DE LUZ OL (4511D)	NA
10	STADE BAGNERAIS (4135V)	OCC
11	U S NAFARROA (4513F)	NA
12	U S TYROSSE (4519M)	OCC

** Rappel : Les équipes sont classées par ordre alphabétique. L'ordre des équipes dans les poules ne conditionne pas le calendrier des oppositions pour la saison 2021-2022.*

CARTOGRAPHIE



Réalisée sur Google Maps par le pôle Compétitions de la FFR



4- PHASE QUALIFICATIVE

CALENDRIER PHASE QUALIFICATIVE

ESPOIRS FEDERAUX 1			
A1	05/09/2021	R1	12/12/2021
A2	12/09/2021	R2	09/01/2022
A3	20/09/2021	R3	16/01/2022
A4	03/10/2021	R4	23/01/2022
A5	10/10/2021	R5	30/01/2022
A6	17/10/2021	R6	20/02/2022
A7	24/10/2021	R7	27/02/2022
A8	07/11/2021	R8	13/03/2022
A9	14/11/2021	R9	27/03/2022
A10	21/11/2021	R10	03/04/2022
A11	05/12/2021	R11	10/04/2022

DATES DE REPLI	
REPLI 1	19/12/2021
REPLI 2	13/02/2022
REPLI 3	20/03/2022

Application de l'article 313.5

➤ **A l'issue de la phase qualificative :**

- Les équipes classées aux 1ère et 2èmes places de chaque poule sont directement qualifiées pour le tour principal qui débute en 1/8ème de finale
- Les équipes classées de la 3ème à la 6ème places de chaque poule disputent un tour de barrage, selon le tableau d'oppositions en annexe 1.

5- PHASE FINALE

➤ Tour de Barrages

- Les équipes classées à la 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} place de leur poule, à l'issue de la phase qualificative, disputent un tour de barrages. Ces oppositions se déroulent en match à élimination directe, sur le terrain de l'équipe la mieux classée à l'issue de la phase qualificative (*application du règlement financier des rencontres de phase qualificative : recette laissée au club recevant, défraiement du club à l'extérieur, officiels à la charge du club recevant*).
- Les vainqueurs sont qualifiés pour le tour principal, qui débute en 1/8^{ème} de finale.

➤ Phase finale

Sont qualifiées pour les 1/8èmes de finale du Championnat de France :

- Les 8 équipes classées à la 1^{ère} et 2^{ème} place de leur poule à l'issue de la phase qualificative
- Les 8 équipes qualifiées à l'issue du tour de barrages.

L'ensemble des rencontres se jouent alors sur terrain neutre.

Le vainqueur de la finale est sacré champion de France d'Espoirs Fédéraux 1.

Le tableau complet des oppositions est à retrouver en Annexe 1.

CALENDRIER PHASE FINALE

ESPOIRS FEDERAUX 1	
Barrages	24/04/2022
1/8^{ème} de FINALE	01/05/2022
1/4 de FINALE	08/05/2022
1/2 FINALES	22/05/2022
FINALE	29/05/2022



Annexe 1 : Espoirs Fédéraux 1 – Tableau des oppositions des phases finales – Saison 2021-2022

